



# **Championnat Départemental Individuel Jeunes**

## ***Jeudi 9 & Vendredi 10 Avril 2020 au Golf de Senart***

### ***Règlement 2020***

## **Grand Prix Jeune Essonnien**

### ***REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE***

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

#### **OBJET :**

Cette épreuve concerne les U16, U14, U12 & U10

Tous les inscrits à cette épreuve seront confirmés par le CD91 et des Wild-Cards compléteront le champ des joueurs.

**Cette épreuve sera prise en compte pour le Mérite amateur Jeune 2020**

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

- Être membre d'une Association Sportive localisée en Essonne à jour de cotisation départementale, de Ligue et Fédérale
- Être licencié(e) FFG 2020
- Avoir son certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf enregistré à la ffgolf (sur Fléole) à la date de l'inscription,
- Avoir envoyé la fiche d'urgence médicale au Comité Départemental à la date d'inscription.

#### **CATEGORIES D'AGE ET LIMITES D'INDEX**

- U10 ans (10 ans et moins) : Nés le 01/01/2010 et après
  - Limite d'index : **40**
- U12 ans (11 et 12 ans) : né en 2008 ou 2009
  - Limite d'index Filles : **40**
  - Limite d'index Garçons : **40**
- U14 (13 et 14 ans) : né en 2006 ou 2007
  - Limite d'index Filles : **30**
  - Limite d'index Garçons : **30**
- U16 (15 et 16 ans) : né en 2004 ou 2005
  - Limite d'index Filles : **30**
  - Limite d'index Garçons : **30**



# Comité Départemental de Golf de l'Essonne

Maison Départementale des Comités Sportifs, Boulevard Charles de Gaulle, 91540 Mennecy



## 3 – ENGAGEMENTS

Les engagements s'effectueront, par les clubs, sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org/login.php>.

**La date limite d'inscription est fixée au Dimanche 5 Avril 2020 minuit.**

Le droit de compétition de 15€ par joueur sera facturée aux Associations Sportives.

**Rappel : Tout joueur inscrit sera facturé.**

## 4 - REGLEMENT - FORMULE DE JEU

**La compétition se déroule sur 36 Trous en Stroke-Play**

Une série fille et une série garçon par catégorie,

Les U10 & les U12 partiront des mêmes marques de Départ

Marques de départ : U10 & U12 Filles, Départ Rouge  
U10 & U12 Garçons, Départ Bleu  
U14 & U16 Filles, Départ Bleu  
U14 Garçons, Départ Jaune  
U16 Garçons, Départ Blanc

Les horaires de départs seront publiés sur le site du CD91 l'avant-veille ([www.cdgolf91.com](http://www.cdgolf91.com)).

## 6 - CLASSEMENT INDIVIDUEL :

Le classement individuel, par série et catégorie, sera effectué en score stroke play brut sur 2 tours. (En cas d'égalité, le départage se fera automatiquement par RMS).

## 7 - REMISE DES PRIX

Il sera offert :

- 1 Prix « Brut » par catégorie et par sexe (8 prix)

## 8 - COMPORTEMENT et CONSIGNES SUR LE TERRAIN :

**Aucun cadet, autre que les joueurs, n'est autorisé.** L'utilisation d'un chariot électrique est interdite.

Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc....

Il est également rappelé, qu'il est interdit de se servir de téléphone portable durant l'épreuve sauf appel d'urgence ou vers l'arbitre.

**Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.**

## 9 - ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

## 10 - COMITE DE L'EPREUVE :

Le Comité sera formé au moins par un représentant du Comité Départemental de Golf de l'Essonne, un représentant de la Commission Sportive du club recevant une épreuve et les arbitres désignés pour cette compétition. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et nécessaire.



## Nouveauté 2020 – Interdiction des appareils de mesure de distance pour les jeunes U21

Lors d'un tournoi exclusivement **réservé aux jeunes** (jusqu'à U21), **l'utilisation des appareils de mesure de distance (montre, GPS, télémètre, appli mobile...)** n'est pas autorisée lors des tours de compétitions. Son utilisation ne sera autorisée que lors de la partie de reconnaissance.

### Explications FFG

Cette disposition concerne les épreuves fédérales (individuelles et par équipes) et toutes épreuves concernant les jeunes (jusqu'à U21) comptant pour le Mérite Jeune.

Pénalité pour non-respect de la règle :

*Stroke Play et Match Play :*

- 1ère infraction = le joueur encourt la pénalité générale (2 points ou match perdu)
- 2e infraction : Disqualification